

30 novembre 2016



L'ASSOCIATION PARCOURS CONFIANCE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE ILE-DE-FRANCE EST PARTENAIRE DE « PARIS CODE », UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE PERSONNALISÉ POUR LES ÉTUDIANTS.

Certains étudiants ou personnes en reconversion professionnelle peuvent avoir besoin d'un suivi bancaire renforcé, d'un microcrédit adapté et d'un accompagnement pour leur permettre d'avoir une situation financière plus stable et équilibrée.

C'est pour cette raison que l'association Parcours Confiance de la Caisse d'Épargne Ile-de-France s'est associée au Crédit Municipal de Paris, établissement public de la Ville de Paris, pour proposer aux étudiants le programme « PARIS CODE », un service d'accompagnement budgétaire personnalisé.

Une offre de microcrédit personnel est donc spécialement conçue pour les étudiants qui ont choisi de faire leur cursus au sein des écoles spécialisées dans les techniques du digital et numérique à Paris ou en Ile-de-France.

Que ce soit pour payer les frais de scolarité, s'équiper en matériel informatique ou acquérir un logiciel, les étudiants du programme « PARIS CODE » rencontrant des difficultés financières pourront bénéficier d'un microcrédit personnel de **300 à 5 000 euros**, remboursable de 6 à 48 mois avec une possibilité de remboursement différé de 6 mois et bénéficieront d'un **taux préférentiel à 1,5 %**.

01 44 61 65 55 est LE numéro dédié aux étudiants, qui est communiqué à toutes les écoles partenaires. Conseils personnalisés, orientation vers des structures adaptées, suivi budgétaire... Une équipe, composée de bénévoles et de salariés, est à la disposition des étudiants « PARIS CODE » pour les soutenir dans leur formation.

A propos de Parcours Confiance

Association créée par les Caisses d'Épargne en 2006, Parcours Confiance a pour mission de financer les projets des particuliers en difficulté financière et d'accompagner les publics confrontés à l'exclusion bancaire afin de les aider à retrouver une situation financière plus stable et plus équilibrée. Elle facilite l'accès au crédit et aux produits financiers et donne ainsi un coup de pouce aux publics fragiles dans la réalisation de leur projet personnel et professionnel.

Parcours Confiance Ile-de-France offre également un accompagnement des bénéficiaires dans l'analyse et la gestion de leur budget ainsi qu'un soutien pédagogique réalisé par notre partenaire "Finances et Pédagogie".

A propos de la Caisse d'Épargne Ile-de-France

La Caisse d'Épargne Ile-de-France regroupe un réseau de 455 agences pour les clients particuliers, réparties sur l'ensemble du territoire francilien. Elle compte 5 000 collaborateurs et 3 millions de clients dont 675 000 sociétaires. La Caisse d'Épargne Ile-de-France accompagne chaque jour tous les acteurs du développement régional. Elle met à la disposition de ses clients 30 centres d'affaires dédiés aux entreprises, à l'économie sociale, aux institutionnels, au secteur public, au logement social et aux professionnels de l'immobilier.

Suivez nous sur <https://www.caisse-epargne-ile-de-france.fr/> et sur les réseaux sociaux :



@CE_iledefrance



Caisse d'Épargne Ile-de-France



Caisse d'Épargne Ile-de-France

CONTACTS PRESSE

Caisse d'Épargne Ile-de-France

Franck OLIVIER
Directeur Adjoint de la Communication
franck.olivier@ceidf.caisse-epargne.fr

Aline BRAY
Direction Adjointe de la Communication
aline.bray@ceidf.caisse-epargne.fr - Tél : 01 58 06 75 69

Steele and Holt

Servane TASLE
servane@steeleandholt.com - Tél. : 01 79 74 80 15